



DEPARTEMENT DU VAR
Arrondissement
de Draguignan

Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

MAIRIE DE COMPS SUR ARTUBY

Séance du :

21/07/2023

Date de la convocation :

13 juillet 2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2023 _ 30	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un juillet à 15h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François.

Secrétaire de séance : TROIN François

Objet : Remplacement du Chauffage de la Salle Polyvalente : André GAYMARD
Demande d'aide au Département du Var

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les systèmes de chauffage actuels, de la salle polyvalente, une pompe à chaleur est défectueuse et qu'il y a lieu de la remplacer. Pour cela, il dépose sur le bureau de l'assemblée un devis de la société SOMIC d'un montant de 53 800,00 € H.T. et 64 560 € T.T.C

Il propose de solliciter l'aide financière du département du Var à hauteur de 80 %, soit 43 040,00€H.T.

Département du Var	80 %	43 040,00 € H.T.	43 040,00 € T.T.C..
Autofinancement	20 %	10 760,00 € H.T.	21 520,00 € T.T.C.
TOTAL	100 %	53 800,00 € H.T	64 560,00 € T.T.C.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal :

- **ACCEPTTE** le plan de financement ci-dessous.
- **SOLLICITE**, l'aide financière du Département du Var à hauteur de 80 %, soit une subvention de **43 040,00 € H.T.**

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le:
et publication le:

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

